

N/REF : 5/04/2024 11H42 C:000053 I:02680
V/REF : AC/B96591
V/Email reçu le Vendredi 05/04/2024 a 11H42

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. HBE
IMMEUBLE : HECTOR BERLIOZ -HBE
31-35, RUE DE MONTFORT
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 08 Juillet 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 33 MONTFORT - MME SELLAMI 06 28 20 66 27
LOGT 100450 - PORTE 3311 - 1ER ETAGE
MOTIF : FUIITE PERSISTANTE DANS LA SALLE DE BAIN
Donneur d'ordre : Mme A CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUIITE
CONSTAT : NOUVELLE FUIITE EN DALLE SUR RÉSEAU SANITAIRE EAU CHAUDE OU
EAU FROIDE
PRÉCONICATION : PRÉVOIR L'INTÉGRALITÉ D'UN PASSAGE EN APPARENT EN
MULTICOUCHE ET CUIVRE DE LA CHAUDIERE DANS LA CUISINE A L'ÉVIER ET AUSSI
VERS LA SALLE DE BAIN POUR ALIMENTER LES WC, LE LAVE MAIN, LA BAIGNOIRE
ET LE LAVABO
REMARQUE : LA TUYAUTERIE SOUS LA BAIGNOIRE EST IRRÉPARABLE, LE PASSAGE
EN APPARENT EST NÉCESSAIRE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 16/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PERCEMENT MUR
POSE DE COLLIERS
DÉPOSE COLONNE LAVABO
FAÇONNAGE TUYAUX
REPOSE MEUBLE ET REMISE EN PLACE DU FRIGO
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 17/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU

DÉPOSE CUIVRE
REBOUCHAGE MUR ET PASSAGE ANNULAIRE
FOURNITURE ET POSE ROBINET LAVE MAIN - ANCIEN ROBINET NON RÉCUPÉRABLE
RACCORDEMENT CUIVRE
RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
DÉCOUPE, FOURNITURE ET POSE DU TABLIER BAIGNOIRE EN 170
NETTOYAGE CHANTIER
PRÉCONISATION : POSE D'UN DÉSHUMIDIFICATEUR CAR LE PLACO DE LA SALLE DE BAIN A ÉTÉ DÉTÉRIORÉ ET LA DALLE BÉTON EST REMPLI D'EAU

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
INSTALLATION DU DÉSHUMIDIFICATEUR
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 15/05
RÉCUPÉRATION DU DÉSHUMIDIFICATEUR
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 05/07/24 a 12H08 Mme A CASAERT
MG LCOMPTER Email envoyé le 17/05/24 a 11H15 Mme a CASAERT
NR LCOMPTER Email envoyé le 23/04/24 a 15H47 Mme a CASAERT
MG LGESTION Email envoyé le 10/04/24 a 10H54 Mme a CASAERT
PRÉVOIR L'INTÉGRALITÉ D'UN PASSAGE EN APPARENT DE LA CHAUDIERE DANS LA CUISINE A L'ÉVIER ET AUSSI A LA SALLE DE BAIN
DANS L'ATTENTE D VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	PBS007-Recherche fuite EF-EC/chauf.appa.	1	102,56	102,56
50,00	PBS003-Rempl.tuyauterie acier/cuivre /Ml	2	38,86	1943,00
1,00	PBS011-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	2	259,10	259,10
1,00	PBS017-Rempl.Rob.mitigeuse s/lavabo	4	111,19	111,19
1,00	PBS039-Rempl.Tablier baign.bois façade	4	102,56	102,56
1,00	MOE001-H(s) Pose Déshumidificateur 29/04	6	53,98	53,98
1,00	MOE001-H Dépose Déshumidificateur 15/05	8	53,98	53,98
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
17,00	J.Locat.déshumidificateur GM- delais>11j	8	38,70	657,90
TOTAL H.T.				3284,27
T.V.A. a 10,00%				328,42
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>3612,69</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.